

Université de droit immobilier



Du dimanche 3 au jeudi 7 mai 2026

16 HEURES DE FORMATION VALIDÉES

Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL



Programme de formation

Dimanche 3 mai 2026

Arrivée des participants au Club Med Da Balaia pour le dîner

Lundi 4 mai - 9h à 13h

Le chantier dans tous ses états

Approche contractuelle / Montage / Responsabilité et assurance du chantier

avec Maître Cyrille CHARBONNEAU, Professeur à l'ICH, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet AedesJuris & Monsieur Jean-Philippe TRICOIRE, Maître de conférences à la faculté de droit Aix-Marseille

Mardi 5 mai - 9h à 13h

Du basculement du droit commun en droit spécial : La réception et la livraison (enjeux de qualification)

Notion et combinaison de la réception et de la livraison / Place du droit commun : Les réserves / La gestion d'apurement conformité (notion et GPA) / L'application du droit spécial : Combinaison avec le droit commun / Application des polices des constructeurs et du maître de l'ouvrage au regard de ces situations

avec Maître Cyrille CHARBONNEAU, Professeur à l'ICH, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet AedesJuris & Monsieur Jean-Philippe TRICOIRE, Maître de conférences à la faculté de droit Aix-Marseille

Mercredi 6 mai - 9h à 13h

Les actions en justice en copropriété

Action syndicale / Action des copropriétaires / Délais

avec Monsieur Jean-Marc ROUX, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille

Jeudi 7 mai - 9h à 13h

La responsabilité des divers intervenants

Responsabilité des agents immobiliers / Responsabilité des diagnostiqueurs / Responsabilité des syndics / Responsabilité des notaires

avec Monsieur Jean-Marc ROUX, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille & Monsieur Christian TOULZA, Président de chambre honoraire près la Cour d'appel de Montpellier

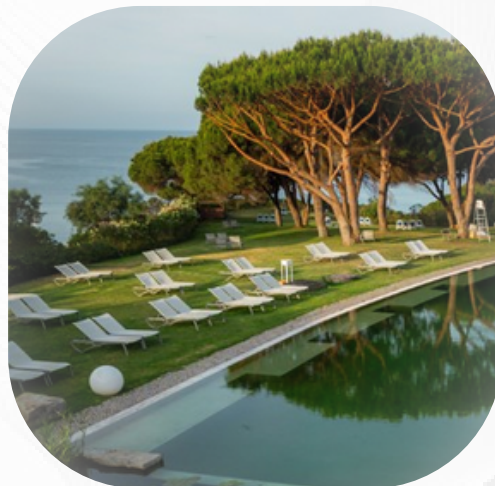
Départ des participants au Club Med Da Balaia après le déjeuner

Conditions tarifaires

Pension complète

- 4 nuits : 3, 4, 5, 6 mai
- 4 petits-déjeuners : 4, 5, 6, 7 mai
- 4 déjeuners : 4, 5, 6, 7 mai
- 4 dîners : 3, 4, 5, 6 mai
- 4 pauses : 4, 5, 6, 7 mai
- 4 jours de location de salle : 4, 5, 6, 7 mai

Départ le jeudi 7 mai après le déjeuner



Frais d'hébergement

Chambre single	1300 €
Chambre double	2590 €
(2 participants - 1295 € x 2)	
Chambre double avec accompagnant	2495 €
(1 participant + 1 accompagnant - 1295 € + 1200 €)	

Les transferts de l'aéroport de Faro au club sont inclus

12 HEURES DE FORMATION VALIDÉES

Avocats abonnés : 16h déduites
Avocats non abonnés : 800€

Inscription avant le 1^{er} avril 2026

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL

Nos intervenants

Cyrille CHARBONNEAU est Avocat au barreau de Paris au sein du cabinet Aedes Juris où il intervient en tant que consultant expert en matière de droit immobilier, droit de la construction et assurance des opérations de construction. Il est également Enseignant-chercheur (chargé de cours) à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et professeur à l'Institut de droit et d'économie appliqués à l'immobilier.



Jean-Marc ROUX est Maître de conférences à la faculté de droit de l'université Aix-Marseille et responsable du DESU Expertise en évaluation immobilière. Il est également Docteur en Droit.

Monsieur ROUX est Directeur scientifique des mensuels "Les Informations Rapides de la Copropriété" et "Les Annales des Loyers", Directeur scientifique des collections Edilaix, Directeur de l'Institut de Formation et de Recherche sur l'Évaluation Immobilière d'Aix-en-Provence et également rédacteur du Code de la copropriété LITEC.



Nos intervenants

Christian TOULZA est Président de chambre honoraire près la Cour d'appel de Montpellier et magistrat réserviste. Il est également correspondant de la Cour d'appel de Montpellier auprès de la Cour de cassation et de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Montpellier.

Il a été Président de la chambre de l'immobilier à la cour d'appel de Montpellier de 1999 à 2010 et notamment Conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence de 1987 à 1999 après avoir exercé en tant que Premier substitut, Procureur de la république et Juge d'instruction au sein de plusieurs tribunaux à travers la France.



Jean-Philippe TRICOIRE est Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de l'université Aix-Marseille. Il est directeur adjoint du laboratoire Groupe d'Études et de Recherche en Droit Immobilier, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de la Construction (GREDIAUC) et Responsable de formation du master 1 droit immobilier de la faculté de droit de l'université Aix-Marseille.



